Amundi S&P Eurozone Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire

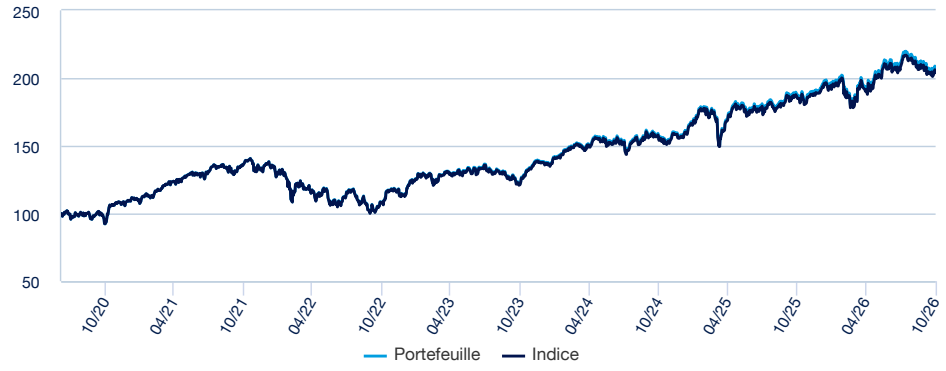
31/10/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. Le Fonds a pour objectif d'investissement de répliquer l'évolution, à la fois à la hausse et à la baisse, de l'Indice S&P Eurozone LargeMidCap PAB ESG Index (EUR) NTR (l'« Indice de référence ») libellé en euros, tout en minimisant la volatilité des écarts entre le rendement du Fonds et le rendement de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »). Le niveau prévu d'écart de suivi dans les conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus. L'Indice de référence est représentatif de la performance des titres de participation admissibles par rapport à l'Indice S&P Eurozone LargeMidCap (l'« Indice parent ») sélectionnés et pondérés pour être collectivement compatibles avec un scénario de réchauffement climatique de 1,5°°C. La stratégie de pondération vise à minimiser par l'optimisation la différence de pondération des constituants par rapport à l'Indice parent tout en fournissant simultanément un large éventail d'objectifs climatiques couvrant le risque de transition (par exemple un taux minimal d'auto-décarbonisation de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre qui équivaut à au moins 7 % en moyenne par an), les opportunités de changement climatique (grâce à une part de revenu vert-brun sensiblement plus élevée) et le risque physique (grâce à une exposition réduite aux risques physiques liés au changement climatique à l'aide de l'ensemble de données sur les risques physiques de Trucost, tel que défini dans la méthodologie de l'Indice de référence). L'Indice de référence vise à satisfaire et à maintenir les critères établis par les Informations ESG du Groupe d'experts techniques (« TEG ») de l'Union européenne sur le Benchmark climatique, afin de se qualifier en tant qu'Indice de référence aligné sur l'Accord de Paris (« EU PAB »). Pour de plus amples informations concernant les exclusions appliquées par l'Indice de référence conformément aux indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris, veuillez consulter la section du Prospectus intitulée « Directives concernant les dénominations des fonds contenant des termes liés aux critères ESG ou à la durabilité ». Le Fonds suit une approche extra-financière qui permet de réduire d'au moins 50 % l'intensité globale des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'Indice parent. Pour de plus amples informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) généraux et spécifiques visés par le Fonds, veuillez consulter le Code de transparence du Fonds, disponible à l'adresse https://www.amundietf.com/. Les limites de la méthodologie de l'Indice de référence sont décrites dans le prospectus du Fonds au moyen de facteurs de risque, tels que le retrait de l'étiquette UE PAB ou le risque lié aux données sur le carbone utilisées dans la méthodologie de l'Indice de référence. L'analyse des émissions actuelles et futures de gaz à effet de serre des sociétés est en partie fondée sur des données, des modèles et des estimations déclaratifs. Dans l'état actuel des données disponibles, toutes les données sur les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas disponibles, et certaines sont basées sur des modèles (en particulier celles liées au scope 3 qui comprend toutes les émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas directement liées à la fabrication d'un produit). La méthodologie de l'Indice de référence n'empêche pas d'incorporer les titres des sociétés émettant des gaz à effet de serre. Le site web de S&P (https://www.spglobal.com/spdji/en/) contient des informations plus détaillées sur les indices S&P. L'Indice de référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule le rendement des composants de l'Indice de référence en se basant sur l'inclusion de tous les dividendes ou distributions dans le rendement de l'Indice de référence après retenue d'impôt. Le Fonds cherche à atteindre son objectif par le biais d'une réplication directe, en investissant principalement dans les titres constituant l'Indice de référence. Pour optimiser la réplication de l'Indice de référence, le Fonds peut utiliser une stratégie de réplication par échantillonnage. L'utilisation potentielle de cette technique est publiée sur le site Web d'Amundi : www.amundietf.com. La composition mise à jour des participations du Fonds est disponible sur www.amundietf.com. En outre, la valeur nette indicative des actifs est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds, et pourrait également être mentionnée sur les sites des bourses où le Fonds est coté.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,82%	14,44%	16,63%	16,45%
Volatilité de l'indice	14,78%	14,42%	16,62%	16,44%
Tracking Error ex-post	0,14%	0,15%	0,15%	0,14%
Ratio de sharpe	0,58	1,03	0,39	0,66

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 06/07/2020
Portefeuille	7,69%	-2,02%	-2,19%	10,71%	68,22%	52,13%	106,82%
Indice	7,39%	-2,03%	-2,19%	10,37%	66,96%	50,30%	104,13%
Ecart	0,30%	0,01%	0,00%	0,33%	1,26%	1,83%	2,69%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	21,54%	14,21%	22,48%	-17,24%	25,23%
Indice	21,19%	13,98%	22,19%	-17,40%	25,08%
Ecart	0,35%	0,23%	0,30%	0,16%	0,15%

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi S&P Eurozone Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS ■

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS LUXEMBOURG.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**C : 41,36 EUR (30/10/2026)**
Actif géré	**3 207,29 (millions EUR ; 30/10/2026)**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20%
Code ISIN	**C : LU2195226068**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% S&P EUROZONE LARGEMIDCAP PAB ESG INDEX (EUR) NTR**
Affectation des sommes distribuables	**Capitalisation**
Eligibilité	Compte-titres, Assurance-vie
Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	01/01/2024: Amundi Asset Management
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création du compartiment/OPC	06/07/2020
Date de création de la classe	06/07/2020
VL de lancement	20,00 (EUR ; 06/07/2020)
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 18:00
Clôture fiscale	Septembre
Commission de surperformance	Non
Historique de l'indice de référence	06/07/2020 : 100.00% S&P EUROZONE LARGEMIDCAP PAB ESG INDEX (EUR) NTR

Amundi S&P Eurozone Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice de référence est représentatif de la performance des titres de participation admissibles par rapport à l'Indice S&P Eurozone LargeMidCap (l'« Indice parent ») sélectionnés et pondérés pour être collectivement compatibles avec un scénario de réchauffement climatique de 1,5°°C. La stratégie de pondération vise à minimiser par l'optimisation la différence de pondération des constituants par rapport à l'Indice parent tout en fournissant simultanément un large éventail d'objectifs climatiques couvrant le risque de transition (par exemple un taux minimal d'auto-décarbonisation de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre qui équivaut à au moins 7 % en moyenne par an), les opportunités de changement climatique (grâce à une part de revenu vert-brun sensiblement plus élevée) et le risque physique (grâce à une exposition réduite aux risques physiques liés au changement climatique à l'aide de l'ensemble de données sur les risques physiques de Trucost, tel que défini dans la méthodologie de l'Indice de référence). L'Indice de référence vise à satisfaire et à maintenir les critères établis par les Informations ESG du Groupe d'experts techniques (« TEG ») de l'Union européenne sur le Benchmark climatique, afin de se qualifier en tant qu'Indice de référence aligné sur l'Accord de Paris (« EU PAB »).

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Zone Euro**

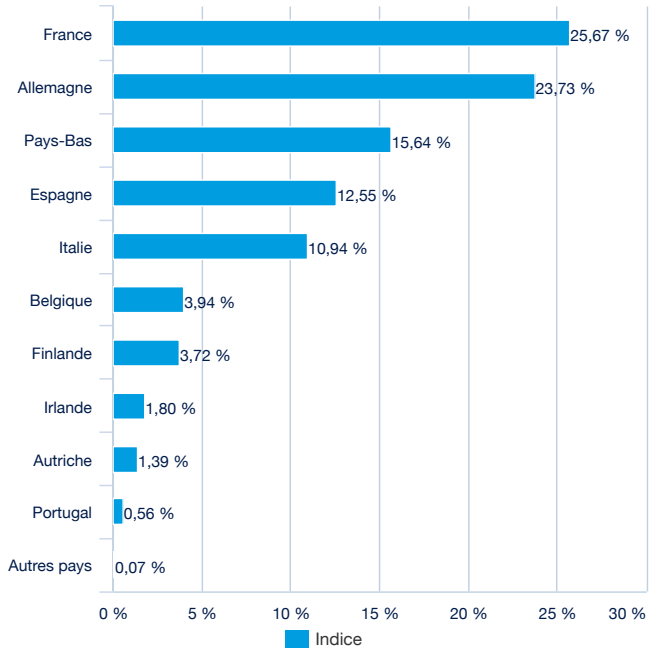
Nombre de valeurs : **92**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

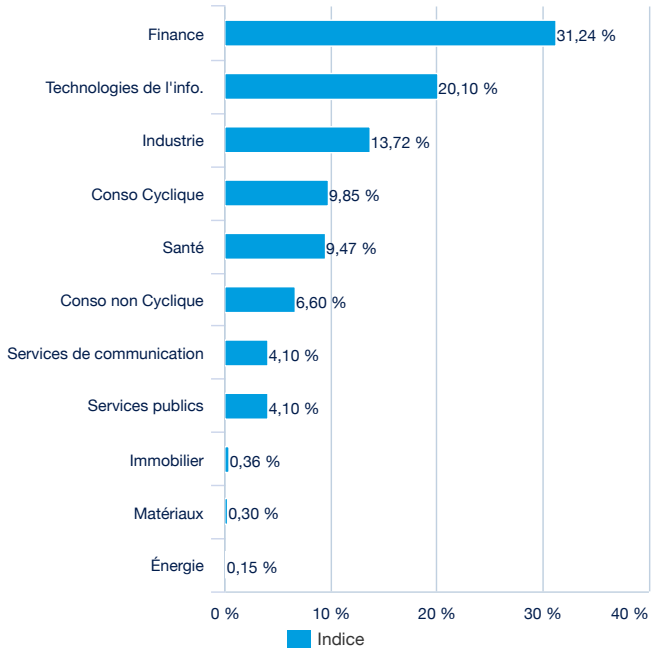
	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	9,09%
SAP SE / XETRA	5,72%
SCHNEIDER ELECT SE	3,87%
L OREAL (PARIS)	3,79%
SANOFI - PARIS	3,43%
DEUTSCHE BOERSE AG	3,28%
BNP PARIBAS	3,15%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	3,13%
BANCO SANTANDER SA MADRID	3,00%
FERRARI NV MILAN	2,83%
Total	**41,29%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	CHF	EPAB SW	EPABCHIV	EPAB.S	EPABCHFINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	ZPAB GY	EPABIV	ZPAB.DE	EPABEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	EPAB FP	EPABIV	EPAB.PA	EPABEURINAV=SOLA
LSE	GBP	PABG LN	PABGGBIV	PABG.L	PABGGBPINAV=SOLA
LSE	USD	EPAB LN	EPABUSIV	EPAB.L	EPABUSDINAV=SOLA
Euronext Milan	EUR	PABEZ IM	EPABIV	PABEZ.MI	EPABEURINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT ETF N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC QUANT À L'OPPORTUNITÉ D'UN INVESTISSEMENT DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VL DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT. S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORTANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Multi Units Luxembourg, RCS B115129, une SICAV de droit luxembourgeois situées au 9, Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.
Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.
Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.
Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."